Image not found or type unknown

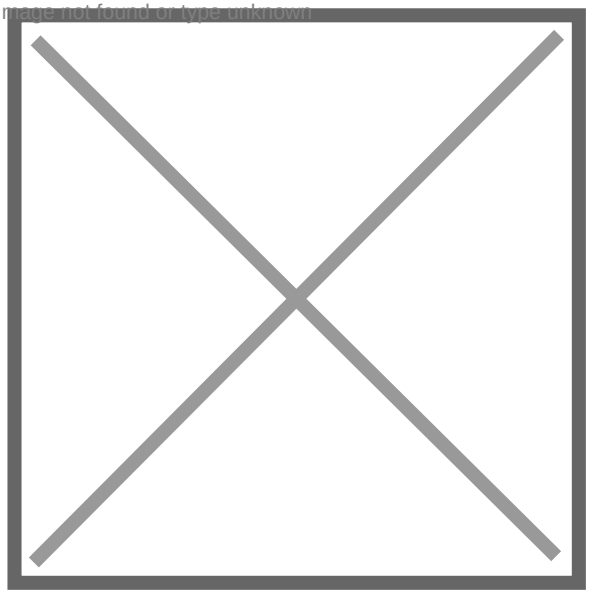

# Location ne correspond pas a l'etat des lieux

Par **isabelleweb**, le **22/05/2011** à **16:33**

Bonjour,
Bonjour a tous et a toutes.
Voici mon probleme : Afin de louer une maison, je suis passée par une agence immobiliere. LOrs de l'etat des lieux, j'ai visité le garage, l'agence m'a dit "il n'y a pas de lumiere" puisque le courant est coupé (les anciens locataires n'avaient pas payé EDF). ok, pour moi pas de probleme. EDF est arrivé pendant que nous faisions l'etat des lieux (environs 3 heures, vu tout ce qui etait a noter). Donc, j'emmenage et la je m'appercois qu'en fait, ce qui etait un porte fusible dans le garage avait brulé (donc aucune alimentation electrique). Il y a aussi dans la salle de douche du carrelage a refaire (la ou on pose les pieds, c'est cassé. Je signale tres vite tout ca a la proprio et a l'agence. Je signale aussi : aucune fermeture de la porte du garage (le verrou est cassé), pas de gouttieres (alors qu'elles sont dans le grenier), le joint de baignoire est a refaire, cela fuit... bref plein de petites choses a faire rapidement (vu le prix du loyer, faut pas pousser)
Afin de pouvoir garder la caution des anciens locataires, les proprio ont vite fait, des que j'ai emmenagé le 20 fevrier, de tailler haies et pelouses, charges qui incombent au locataire. Puis comme la fosse sceptique n'avait pas été vidangée, ils l'ont fait mais se sont appercu que les tuyaux d'evacuation etaient cassés.
A l'epoque, je leur ai dit ne pas m'interresser a l'etat du jardin, que cela pouvait attendre, qu'il valait mieux qu'ils fassent les travaux internes a la maison. J'ai vite compris qu'il n'en serait rien, puisque la caution des anciens locataires etait en jeu.
Bref, les proprio repartent (ils habitent dans le sud) et me voila sans travaux faits. Le 10/4, la proprio me demande de faire faire des devis des travaux, ce que je fait immediatement, et lui envoie par mail, avec AR. Pas de reponse. Le 20 avril, je la relance et lui dit que si ils ne choisissent pas une entreprise sous 8 jours, je prendrais la moins chere. Le 28, je prend donc un des devis que je signe et l'envoie par mail a l'artisan concerné, avec un cheque d'acompte. Pas de réponse du proprio, jusqu'au 10 mai (comme par hasard le jour du paiement du loyer)ou je recois un appel telephonique signalant que je n'avais pas a faire faire les travaux,

ni a signer de devis, et qu'ils choisiraient les artisans qu'ils veulent. Je recois aujourd'hui une lettre me disant que des artisans vont prendre contact avec moi la semaine prochaine pour des devis. Mais je me suis deja engagée moi!merci

Par **Solaris**, le **24/05/2011** à **00:22**

Bonjour,

Ils ont raison, vous n'avez pas à vous engager personnellement pour la réalisation des travaux.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés